

7109

1797

**GOVERNEMENT DU SENEGAL
COMITE NATIONAL DE PILOTAGE**



PNUD
PROGRAMME DES NATIONS-UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

FENU
FONDS D'EQUIPEMENT
DES NATIONS-UNIES

UNOPS
BUREAU DES SERVICES
D'APPUI AUX PROJETS DES
NATIONS UNIES

COMPTE RENDU

REUNION DU COMITE DE SUIVI DU PADMIR

TENUE LE 22 MARS 2005

Le mardi 22 mars 2005, à 10 heures, le Comité Technique de Suivi du PADMIR, s'est réuni dans les locaux du PADMIR, sous la présidence du chef de la division financière de la direction des Collectivités Locales. Etaient présents à cette réunion:

- Monsieur Amadou Moctar GAYE, DCL ;
- Monsieur Mamour Ousamane BA, DCEF, membre ;
- Monsieur Babacar MBAYE, DPNCPR, membre;
- Madame Cheikh NDIAYE, DGCPT, membre;
- Monsieur Waldiodio NDIAYE, CSPLP, membre;
- Monsieur Boubacar FALL, Chargé programme FENU
- Monsieur Oumar WADE, CN(P.I.) PADMIR.
- Samba TALL DER

L'ordre du jour de la réunion portait sur les points suivants:

1. Information sur les réaménagements intervenus à la coordination nationale du PADMIR ;
2. Echanges sur la mise en œuvre du PTA 2005 du PADMIR notamment sa composante B ;
3. Proposition d'un calendrier de missions pour le suivi de la mise en œuvre des activités de la composante A ;
4. Questions diverses.

Introduisant le premier point inscrit à l'ordre du jour, M. Amadou Moctar GAYE, assurant la présidence du Comité Technique de Suivi des activités du PADMIR, a informé les membres du départ de M. Demba NIANG, Coordinateur National du PADMIR avant de donner la parole à M. Oumar WADE pour de plus amples informations sur les réaménagements intervenus suite à la cessation de service de M. NIANG.

M. WADE a ainsi rappelé que M. NIANG, sur sa demande et suite à sa nomination à la tête de la nouvelle Cellule de Coordination des Programmes et Projets d'Appui à la Décentralisation (CEPAD), a effectivement cessé service au PADMIR, le 1^{er} mars 2005. Il a aussi souligné l'accord de principe du PNUD/FENU d'accompagner cette structure conformément à la stratégie de relève du PADMIR.

M. Boubacar FALL, le chargé de programme du FENU, a proposé qu'une journée de réflexion soit tenue pour définir les modalités de travail entre le Comité National de Pilotage, la Coordination Nationale du PADMIR et la Cellule de Coordination des Programmes et Projets d'Appui à la Décentralisation. Aussi a-t-il tenu de préciser que le départ du Coordinateur National du PADMIR relève de sa volonté personnelle. Tout en se félicitant du choix porté par Madame le Ministre d'Etat sur un des experts du PADMIR, Il considère d'ailleurs que la mise en place de la Cellule pourrait faciliter l'institutionnalisation des bonnes pratiques engrangées par l'appui du FENU/PNUD.

Pour pallier ce départ, M. FALL a fait part aux membres du Comité des mesures prises pour assurer la continuité des activités de la Coordination Nationale du programme. Ainsi, dira-il, la coordination sera assurée formellement pour les six premiers mois par M. Oumar WADE cumulativement avec ses fonctions actuelles, mais qu'en pratique, elle sera collégiale et reposera sur une concertation permanente entre le Chargé du programme et les deux

Coordonnateurs des UAT de Kaffrine et de Kébémér. L'option du FENU étant, dit-il, de limiter les dépenses de fonctionnement.

Selon le représentant de la DCEF, la pertinence de l'option de la cellule de coordination dans les cabinets ministériels pour le pilotage et la coordination des projets et programmes n'est plus à démontrer. Il rappelle dans ce sens l'option du gouvernement qui consiste à mettre en place un futur programme national de développement local pour une meilleure cohérence des interventions en matière de décentralisation et de développement local.

Monsieur Babacar MBAYE, représentant la DPNCPR, a quant à lui, souligné le risque de lourdeurs qui peut découler du nouveau réaménagement décliné par le Chargé du programme. Pour prévenir ce risque, il propose simplement la nomination définitive d'un coordonnateur à partir d'une promotion des ressources humaines internes au programme.

Abordant le 2^{ème} point, le chargé de programme du FENU a soumis à l'approbation des membres du Comité les axes de réflexion suivants :

- La définition une périodicité plus rapprochée des missions de suivi des activités de terrain par le Comité afin d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de la stratégie de relève du programme.
- L'organisation périodique d'ateliers thématiques de capitalisation pour une institutionnalisation des bonnes pratiques conformément au plan national de suivi des OMD.
- La désignation par produit de la composante B du PADMIR d'une direction technique nationale qui devrait assurer la relève et accompagner la capitalisation thématique.
- L'institution d'un comité de marché qui implique au moins un membre du comité de suivi au niveau des UAT.

Eu égard à l'importance et à la pertinence de ces propositions, représentant de la direction de l'expansion rurale, M. Samba TALL, a suggéré la tenue, dans de brefs délais, un atelier de programmation des activités du Comité de suivi qui aura pour objet principal la prise en charge des préoccupations de M. FALL.

M. GAYE dira d'ailleurs, à sa suite, que la suggestion de M. TALL, si elle est acceptée, prend en charge le 3^{ème} point inscrit à l'ordre du jour. Car le calendrier de mise en œuvre découlerait de la définition des activités du Comité et leur programmation dans le temps dans les zones du programme. Il invita alors les membres du Comité à se prononcer sur celle-ci.

A l'unanimité, les membres du Comité Technique de Suivi présents ont proposé à la Coordination Nationale du PADMIR de prendre les dispositions nécessaires pour la tenue de cet atelier durant la période du 13 au 16 avril 2005. Les produits attendus de cette rencontre ont été formulés comme suit en attendant les contributions écrites des différentes structures membres du Comité avant le 05 avril 2005 :

- Programmer une mise en œuvre des activités portées par le Comité National de Pilotage/Comité de Suivi ;
- Calendrier et programme de rencontres et de missions de terrain ;
- Répartition des tâches/ responsabilités au sein du Comité de Suivi ;
- Rapport partenariat entre Comité National de Pilotage et CEPAD ;

- Mise en œuvre d'un plan de communication du CNP ;
- Echanges sur le concept de la maison de développement local.

En questions diverses, M. BA représentant de la DCEF a interpellé le Chargé du programme FENU sur les perspectives du FENU et ses orientations au-delà du PADMIR.

Le chargé de programme du FENU a, en guise de réponse, insisté sur la formulation d'un nouveau programme à partir de 2005 par le FENU pour une application immédiate de la principale décision de la dernière rencontre des Représentants Résidents du PNUD à Dakar. Le nouveau programme à négocier avec le gouvernement s'inscrira certainement dans la consolidation des axes d'intervention actuels mais pourrait aussi s'appuyer sur le FONDS BELGES en matière de sécurité alimentaire et/ou sur le renforcement du partenariat existant notamment avec la Mission de Coopération Luxembourgeoise.

Enfin, M. WADE a informé les membres du Comité des activités de la Coordination Nationale concernant les dossiers suivants :

- **Projet ALCATEL/CRDI/UNESCO** : une réunion est prévue au courant du mois d'avril 2005.
- **Partenariat CNP/SURF/PNUD** : Le PNUD propose au programme l'appui des experts du SURF. Ainsi, lors de l'atelier du 13 au 16 avril, les modalités et les domaines de l'appui éventuel des Experts du SERF dans le processus de capitalisation pourraient être discutés.
- **Sous projet Structuration de l'Economie Locale à Kébémér**: lancement appel d'offre pour le choix de l'opérateur qui sera chargé de l'appui de la 2^{ème} phase prévue.
- **Partenariat ASER/PADMIR** : le démarrage sur le terrain de l'électrification de certains villages de la zone d'intervention du programme est effectif.

La réunion a pris fin à 13 heures.

Le Secrétaire de séance

Le Coordonnateur UAT Kébémér

Oumar WADE